

PARTENARIATS ET RELATIONS INTERNATIONALES FORMATION À L'ÉTRANGER

Description

La Faculté d'Éducation offre la possibilité d'effectuer un séjour de formation à l'étranger selon les diplômes (Licence, Masters) et les parcours proposés.

Les séjours à l'étranger

Ces séjours peuvent prendre différentes formes :

► **STAGE** de formation dit « de pratique et d'observation » dans un établissement scolaire, un organisme associatif ou de formation partenaire (centre de formation, association voire entreprise). Ce type de stage est accessible aux étudiants de L2, ainsi qu'aux étudiants du Master EIFFALE ;

► **SÉJOUR** académique d'étude qui consiste à suivre un semestre dans une université partenaire, dans la langue du pays d'accueil ou dans une filière anglophone (étudiants de L2 uniquement).

L'organisation, l'offre et la gestion-accompagnement des séjours à l'étranger sont placées sous l'égide du service *Partenariats et Relations internationales* de la Faculté d'Éducation.

L'information concernant les séjours à l'étranger est diffusée :

- À partir du site Internet de la Faculté d'Éducation ;
- Lors de réunions ou visio-conférences qui se tiennent sur les 5 sites (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

Objectifs généraux

La confrontation aux autres systèmes éducatifs étrangers participe à la formation initiale des enseignants à travers une approche interculturelle de ces systèmes dans une perspective d'éducation comparée. Elle permet un regard décentré sur sa propre formation qui enrichit la formation professionnelle et personnelle des stagiaires.

Intérêts de ces séjours

Les mobilités à l'étranger constituent une opportunité professionnelle et culturelle tout à fait exceptionnelle. Elles ont une double vocation :

- Elles permettent une ouverture sur l'international, la compréhension de systèmes éducatifs et d'études différents ; à ce titre, elles enrichissent le regard porté sur le monde, sur sa propre culture et le système éducatif en France ;
- Elles favorisent le perfectionnement de compétences linguistiques (destinations non francophones) utiles dans le parcours universitaire et professionnel.

Le stage à l'étranger a un double caractère :

- Développement de la culture professionnelle de l'étudiant ;
- Pratique accompagnée dans des classes francophones ou dans une langue étrangère si le stagiaire maîtrise cette langue ou vise à perfectionner ses compétences linguistiques.





Partenariats et Relations internationales Formation à l'étranger

Destinations possibles

À travers son service *Partenariats et Relations internationales*, la Faculté d'Éducation propose à ses étudiants un large choix de destinations qui couvre actuellement une trentaine de pays à travers le monde :

► En EUROPE :

Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Suède.

► Hors EUROPE :

Bénin, Canada, Costa Rica, Cuba, États-Unis, Maroc, Mexique, Paraguay, Sénégal, Thaïlande.

Paroles d'étudiants

« Le côté humain de ce voyage a été plus que présent, je tiens donc à remercier toutes les personnes qui ont pris soin de nous durant le mois entier et donc à tous nos nouveaux amis. »
Manon (Sénégal).

« Ce stage a été très riche, et m'a appris beaucoup, notamment quant à la gestion de la classe lors des séances, et l'autonomisation des élèves. »
Mathilde (Belgique).

« Je garderai de très bons souvenirs de ce stage ainsi que de nombreuses techniques professionnelles que j'espère pouvoir mettre en œuvre lorsque je serai enseignante en complément de ce que j'ai appris dans les écoles françaises. »
Rebecca (USA).



Organisation

Pour les séjours académiques, le service *Partenariats et Relations internationales*, assure le suivi et l'accompagnement.

- Il propose des établissements d'accueil dans divers pays ;
- Il élabore les accords de séjours ;
- Il assure le suivi et accompagnement du stage en relation avec ses partenaires étrangers.

Les étudiants placés en mobilité à l'étranger bénéficient d'une formation spécifique avant leur départ.

À l'issue de leur séjour, les étudiants rédigent et remettent un rapport de stage ou un écrit réflexif.



Partenariats et Relations internationales Formation à l'étranger

Bourse de mobilité et appui financier

Pour les aider à financer leur stage ou séjour d'étude à l'étranger, les étudiants peuvent demander une ou plusieurs bourses (Erasmus, AMI, Frim).

Le montant et l'origine de ces bourses varient selon les destinations, la durée du stage et les conventions passées avec ses partenaires internationaux. Elles constituent une aide matérielle précieuse, qui s'ajoute à l'aide apportée par la Faculté d'Éducation.

Ces bourses de mobilité peuvent être mensuelles ou forfaitaires. Elles sont calculées notamment en fonction du coût du séjour à l'étranger. Leur montant varie de 250 € à plus de 1000 € selon les cas et critères d'éligibilité.

La Faculté d'Éducation apporte également un soutien financier en fonction de la destination choisie et du statut administratif de l'étudiant (boursier / non boursier du CROUS).

Service Partenariats et Relations internationales

Philippe Bouaillon

Tél. 04 67 61 83 17

06 22 81 62 02

fde-relationsinternationales@umontpellier.fr

Gestionnaire administrative

Isabelle Ménil

04 67 61 83 16

fde-relationsinternationales@umontpellier.fr

Inscription

Faculté d'éducation – fde.umontpellier.fr

Lieu de formation

Faculté d'Éducation – 2 place Marcel Godechot – 34092 Montpellier Cedex 5





Partenariats et Relations internationales Formation à l'étranger

Notes



fde.umontpellier.fr

